

<b>République FRANÇAISE</b> <b>DÉPARTEMENT</b> <b>DES YVELINES</b> <b>COMMUNE DE</b> <b>MAREIL-LE-GUYON</b>	<b>PROCÈS VERBAL</b> <b>DES DÉLIBÉRATIONS</b> <b>SIVOS MBT</b>
<b>Nombre de membres</b> En exercice : <b>6</b>	<b>L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE</b> <b>Le Jeudi 10 Octobre à 18h30</b>
Présents : <b>5</b>	Le Comité Syndical du SIVOS MBT, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : <p style="text-align: center;"><b>Mme Patricia SADO</b></p> <b>Étaient présents : Mmes SADO, POELAERT, REMION, BASQUIN,</b> <b>Absent excusée : Mme DESCOMBES</b> <b>Absent : M. LECONTE non excusé</b>
Votants : <b>5</b>	

La séance est ouverte à 18h35.

Ordre du jour :

- 1- Nomination d'une secrétaire de séance ;
- 2- Approbation du compte rendu de la séance du 19 Juin 2024 ;
- 3- Rentrée scolaire 2024-2025 ;
- 4- Point travaux ;
- 5- Informations et questions diverses ;

### **1. NOMINATION D'UNE SECRETAIRE DE SEANCE**

Est nommée secrétaire de séance Roselyne BASQUIN

### **2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 JUIN 2024**

Le compte rendu de la réunion du comité syndical du 19 Juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **3. RENTREE SCOLAIRE 2024-2025 :**

La présidente informe le comité des points suivants

- Deux réunions ont eu lieu avant la rentrée scolaire

Le 28 août avec les agents du SIVOS pour la mise en place des plannings et l'organisation des services

Le 29 août avec les enseignantes et les ATSEM concernant l'organisation suite à la prise de fonction de direction de Mme Lelevé.

3 institutrices pour 2 classes

Mme Long assure l'enseignement les mardis, jeudis et vendredis

Mme Courtois nouvellement nommée assure l'enseignement les lundis dans la classe de Mme Long

L'organisation privilégiée cette année est un fonctionnement en binôme une institutrice/ATSEM durant l'année scolaire

- Ana Tapon est affectée à la classe de Mme Lelevé
- Isabelle Grasser est affectée à la classe de Mme Long

A cette occasion le SIVOS a insisté sur le manque de surveillance des enfants lors de l'année scolaire 2023-2024 ce qui a occasionné des dégradations et des heures de nettoyage supplémentaires.

- Point sur les effectifs

A la rentrée scolaire 2024 notre effectif est de 55 enfants répartis en 2 classes tous niveaux confondus

- Mme Lelevé a 27 enfants dont 11 enfants en petite section 13 en moyenne section et 3 en grande section
- Mme Long a 28 enfants dont 11 enfants en petite section 14 en moyenne section et 3 en grande section

Nombre d'enfants scolarisés par commune

Bazoches sur Guyonne à 15 enfants -> 9 PS-3 MS et 3 GS

Mareil-le-Guyon 17 enfants -> 5 PS-9 MS et 3 GS

Le Tremblay-sur-Mauldre 23 enfants -> 7 PS-15 MS

1 enfant hors secteur (Commune de Broué)

#### **4. POINT TRAVAUX :**

La présidente fait part au comité des différents travaux effectués lors des congés scolaire de l'été 2024

- Les clôtures côté rue de l'hirondelle ont été occultées
- Le portail donnant vers le square derrière l'école a été occulté la serrure changée et mise en hauteur de façon à ce que les enfants ne puissent plus mettre de graviers à l'intérieur
- Le portail coté cantine a été réhaussé et occulté
- La clôture nous séparant du voisin a été changée et relevée de ce côté il restera éventuellement à poser un occultant
- Deux visiophones ont été posés un dans la garderie et un dans le hall de l'école
- Une gâche électrique a été installée sur le portillon
- Pose d'une étagère dans la classe de Caroline

#### **5. INFORMATIONS DIVERSES**

- Frais de solarisation d'un enfant habitant dans la commune de Broué

Monsieur le Maire de la mairie de Broué et Mme Sadoc se sont rencontrés en mairie de Broué début août concernant le montant de la participation de de la mairie de Broué aux frais de scolarisation de l'enfant.

A l'issu de la réunion il a été décidé que le montant de cette participation serait de 1350,81€

Une convention entre le SIVOS et la mairie de Broué a été éditée et envoyée le 20 août 2024 à la mairie de Broué. Cette convention nous a été retournée signée le 12 septembre 2024

- Le Gaspillage alimentaire

La présidente fait part du problème de gaspillage alimentaire qui touche notre cantine, d'après notre prestataire Yvelines Restauration ce gaspillage serait dû au changement des habitudes alimentaires familiales et des quantités consommées par les enfants.

Une étude montre que 60% d'un repas à 5 composantes est consommé contre 70% pour un repas à 4 composantes.

Au regard de la quantité de nourriture jetée chaque jour la présidente a demandé à notre prestataire de servir en cantine un menu basé sur 4 composantes.

Le repas est constitué de :

- *Un plat protidique (pour l'apport en protéines et en fer).*
- *Une garniture (un légume et/ou un féculent) pour l'apport en fibres et/ou glucides complexes.*
- *Un produit laitier (pour l'apport en calcium et protéines)*
- *Une entrée ou un dessert (le choix se fait notamment en fonction du produit laitier, afin de terminer le repas sur une note sucrée).*
- *Une portion de pain*

Les parents en ont été informés par un mail le 20 août 2024

A ce jour aucun commentaire ne nous est parvenu par mail ou courrier

D'après l'agent de cantine il y aurait effectivement moins de nourriture jetée depuis la rentrée scolaire

- Visite de Mme Toineau (Yvelines Restauration)

Le 16 septembre la présidente a rencontré Mme Toineau (Yvelines Restauration) concernant 2 sujets :

- 1) L'organisation en vue de la mise en place de la poubelle de biodéchets qui sera opérationnelle à partir début 2025
- 2) La mise en place de contenant inox à la place des barquettes cartons

Au regard du surcroit de travail (lavage des plats) que cela occasionne, la présidente n'a pas répondu favorablement à ce changement.

- Achats d'équipement

Nous continuons d'équiper le dortoir de lits hauts, cette année 2 lits et 2 matelas ont été achetés ils ont été livrés mi-septembre.

Lors de l'établissement du budget primitif du SIVOS MBT il était prévu le passage en LED d'une partie de l'éclairage de l'école le devis a été signé ce jour et la somme s'élève à 4324,37 € TTC

- Signature d'une convention de stage avec l'organisme Ascor communication espace concours

Mme Sonia Andrade actuellement agent de restauration et d'entretien suit une formation en vue d'obtenir un CAP Petite Enfance.

Cette formation inclus 2 stages obligatoires d'un volume global d'environ 400 heures Le SIVOS MBT et l'organisme Ascor communication espace concours ont signé une convention de stage pour Mme Andrade portant sur une durée de 280 heures durant l'année scolaire 2024-2025

Depuis le 9 septembre Mme Sonia Andrade est en formation dans les classes et en garderie. Pour l'instant les retours sont positifs

- Signature d'un CDI

La présidente rappelle que les agents engagés par contrat à durée déterminée (CDD), le sont pour une durée maximale de 3 ans, renouvelable par reconduction, dans la limite de 6 ans au total. Lorsque le contrat est reconduit à l'issue de la période maximale de 6 ans, il ne peut l'être que pour une durée indéterminée.

Par conséquent Mme Sonia Andrade assurant les fonctions d'agent de restauration et d'entretien ayant atteint cette limite de 6ans le 31 aout 2024, Il lui a été proposé un contrat à durée illimité (CDI) celui-ci a été signé le 1<sup>er</sup> septembre 2024

- Décision prise par la présidente

Par mail en date du 1<sup>er</sup> octobre 2024 Mme Drapeau-Grès inspectrice de l'Education Nationale a demandé l'arrêté concernant le changement des horaires de l'école. L'arrêté N° 2024-7 rappelant les horaires votés lors du dernier conseil d'école le 13 juin 2024 lui a été envoyé le jour même

La présidente rappelle des nouveaux horaires

8h30 ouverture du portail 8h40 début des enseignements

Pause méridienne 11H55 à 13h20. 13h20 ouverture des portes 13h30 début des enseignements

16h15 fin des enseignements

- Projets en cours

La présidente informe des projets en cours

La mairie de Mareil-le Guyon a pour projet l'isolation et le changement des fenêtres du bâtiment communal comprenant la garderie et salle de motricité de l'école.

Travail sur une esquisse concernant la réfection (désimperméabilisations et végétalisation pose de jeux) de la cour de récréation

- Devis en cours

Peinture garderie suite travaux d'isolation

Photocopieur la présidente rappelle que le prêt du photocopieur par la Mairie du Tremblay sur Mauldre va prendre fin en 2025 et qu'il est nécessaire de chercher à le remplacer

- Les nouveaux statuts Sivos

Un exemplaire du projet des nouveaux statuts a été envoyé à la Préfecture afin de pouvoir y apporter des modifications avant le vote si cela semblait nécessaire. A ce jour le retour la Préfecture a accusé réception du dossier et reviendra vers nous rapidement

- Remerciements

La présidente ainsi que les membres du SIVOSMBT remercient les institutrices pour les avoir conviés le 9 septembre à la réunion Parents/Ecole.

- Questions

Aucune question

L'ordre du jour étant épuisé et les membres du Comité syndical ne prenant plus la parole, la séance est levée à 19h45.

La secrétaire  
Roselyne BASQUIN



La Présidente  
Patricia SADOUC